

Dossier du BHI S3/3076

LETTRE CIRCULAIRE 36/2003
22 mai 2003

GESTION DU SERVICE NAVTEX INTERNATIONAL

Références:

- A. Résolution A801 (19) de l'OMI : CRITERES A APPLIQUER POUR ASSURER UN SERVICE NAVTEX.
- B. Publication spéciale OHI/OMI N° 53, paragraphe 6.2.1.16.
- C. LC 31/2000 du 12 juillet 2000.
- D. Manuel Navtex de l'OMI (Editions 1994 et 2001), paragraphes 7.1, 7.4 et 9.1.5.1.

Monsieur le directeur,

Lors de sa 6e réunion (mai 2003), la CDARN a examiné les dispositions concernant la diffusion des avertissements de navigation par le service Navtex et a fait observer que:

- Contrairement à la référence A de nombreuses stations du service Navtex international ne disposaient pas de zones de service définies. Celles-ci auraient dû être établies dans le cadre des discussions préliminaires entre les Etats membres souhaitant mettre en place un service Navtex international et le coordinateur Navarea approprié, antérieurement à la demande officielle de mise en place du service, ainsi qu'il est indiqué dans les références B et C.
- Les rapports des navires de commerce indiquaient que, contrairement à la référence D, certaines stations du service Navtex international envoyaient des messages d'essai et des avertissements météorologiques avec les numéros d'ordre Navtex $B_3B_4 = 00$, déclenchant ainsi, de ce fait, inutilement, la fonction d'alarme des récepteurs Navtex.

Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir informer leurs autorités nationales pertinentes de ces faits et de les inviter à observer les directives fournies dans les documents mentionnés en référence. Là où les stations du service Navtex international n'ont pas de zones de service définies, il est demandé aux Etats membres de contacter leurs autorités pertinentes et de les encourager à prendre des mesures rétroactives, conformément au chapitre 10 du Manuel Navtex.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

(original signé)

Vice amiral Alexandros MARATOS
Président